

Workshop

« Gestion des connaissances et Innovation :
état et perspectives »

Appel à communications

**11 Octobre 2013
INPT – Rabat, Maroc**

Le Centre en Intelligence Economique et Management Stratégique (CIEMS) et l'Association pour la Gestion des Connaissances dans la Société et les Organisations (AGeCSO), organisent une journée de recherche à l'intention des enseignants – chercheurs, doctorants et praticiens de différentes disciplines (management, économie, sociologie, droit, psychologie cognitive, sciences de l'ingénieur, etc.). Cette journée de recherche a pour but de dresser un bilan sur les analyses théoriques en gestion des connaissances et innovation, de discuter les liens entre ces deux champs de recherche et d'explorer les enjeux et les perspectives de recherche dans ces domaines.

La gestion des connaissances peut être définie comme l'ensemble des méthodes et des techniques permettant d'identifier, d'analyser, d'organiser, de mémoriser et de partager des connaissances créées ou acquises. Elle est devenue une capacité stratégique des entreprises au sein d'un environnement dynamique et un levier de développement socio-économique.

L'innovation, quant à elle, est « *la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation dans les pratiques d'organisation du lieu de travail ou des relations extérieures* » (OCDE, 2005). Elle est devenue une nécessité pour les entreprises qui souhaitent assurer leur pérennité et leur développement dans un environnement marqué par une forte concurrence.

Le champ de recherche de la gestion des connaissances et de l'innovation est en plein développement. De nombreuses revues en gestion ont consacré des numéros spéciaux à ces deux thèmes, telles que *Organization Science*, *Strategic Management Journal*, *Journal of Management Studies*, *California Management Review*, *Management Learning*, *Revue Française de Gestion*, *L'Expansion Management Review*, *Journal of Organizational Change Management*, ou encore *Gestion 2000*. Cela montre l'intérêt que la communauté scientifique témoigne à l'égard de ce champ.

Trois grands thèmes structureront, de façon non limitative, l'appel à communications :

Gestion des Connaissances & Expertise

Le sens commun définit l'expert comme un individu (ou une institution) sollicité dans un contexte particulier de décision ou d'action et dont l'avis ou le jugement possèdent un caractère de légitimité. Certains travaux (Bootz et Schenk, 2012) proposent de dépasser l'association communément faite entre les notions d'expert, de savant et de spécialiste. Mais dans un univers dense en connaissances et accompagné de vastes possibilités de représentation de ces connaissances, l'expert ne serait-il pas appelé à céder sa place ou à spécifier les fondements de son expertise pour en reconnaître les limites ? En définitive, on peut s'interroger sur la définition de l'expert, sa position ? Comment le reconnaître ? Comment le mobiliser et comment le gérer ? Prendre en charge ces nouveaux défis revient, comme le propose Lièvre (2012), à investir au plus près le déroulement effectif de la mobilisation d'expert.

Transfert des Connaissances

Les pratiques de transfert d'expérience sont une activité ancienne dont les dispositifs sont assez variés. Longtemps associées au transfert technologique entre Nations et au sein des FMN (Jacquier-Roux, 2011), les problématiques de transfert se sont diversifiées. Ainsi le transfert des connaissances au moyen des dispositifs de formation (Wannenmacher, 2010) présente-t-il de nombreuses possibilités pas toujours suffisamment explorées (tutorat, doublure et compagnonnage). Ces problématiques se sont également affinées en prenant en compte les méthodes de management et l'engagement des salariés (Gadille et Machado, 2012) afin de proposer des méthodes de transmission des savoirs rares.

Les méthodes de transfert se sont également élargies en prenant en charge la spécificité des contextes cognitifs. Certaines approches s'inspirent de la psychologie sociale afin d'accompagner les différentes séquences de co-apprentissage (Brassac, 2008). D'autres développent des modèles de compétence adossés au concept de « double régulation de l'activité par la situation et le sujet » (Rogalski, 2004) afin d'envisager des modèles de tutelle (Coulet, 2011).

La méthode MASK (Ermine, 2008) illustre l'intégration progressive de ces préoccupations de représentation et de partage des connaissances au sein des organisations.

Pour autant, les pratiques de transfert sont-elles si nombreuses ? Quels sont les facteurs qui facilitent ou empêchent ces pratiques ?

Innovation

La majeure partie de la réflexion sur l'innovation porte sur des questionnements relatifs au processus de l'innovation. Cette approche n'est pas sans intérêt, mais insuffisante pour appréhender dans leur globalité les phénomènes de l'innovation dans les organisations. De façon générale, Tzeng (2009) distingue entre trois types d'écoles de pensée de l'innovation : l'Ecole des Capacités, l'Ecole de l'Entrepreneuriat et l'Ecole de la Culture.

L'Ecole des Capacités s'appuie sur une perspective économique de l'innovation, où elle est représentée comme une capacité institutionnalisée, caractérisée par un changement technologique. L'Ecole de l'Entrepreneuriat, quant à elle, s'appuie sur une perspective sociale de l'innovation, où l'entreprise est considérée plus comme une communauté qu'une corporation, dans la mesure où elle fournit le sens à la communauté. Enfin, l'Ecole de la Culture s'appuie sur une perspective culturelle de l'innovation, qui considère l'innovation comme un art enraciné.

Par ailleurs, les auteurs traitant la question de l'innovation dans les organisations distinguent entre les notions de diffusion et d'adoption de l'innovation (Damanpour, Fariborz, 1991), ce qui nécessite un processus formalisé pour à la fois la valoriser et la partager.

Cependant, plusieurs questions peuvent être posées : quels liens établir entre gestion des connaissances et innovation ? Comment la gestion des connaissances peut-elle favoriser l'innovation et vice versa ?

Ces trois grandes thématiques peuvent se décliner en plusieurs sous-thématiques, présentées à titre indicatif seulement. Cette liste, non exhaustive, reste ouverte aux propositions des auteurs :

Sous-thématiques proposées :

- Créativité, compétences et expertise
- Méthodes et techniques de gestion des connaissances
- Systèmes à base de connaissances
- Ingénierie des connaissances
- Codification et représentation des connaissances

- Formalisation et pratique du retour d'expérience
- Transfert des connaissances
- Partage de connaissances
- Création des connaissances
- Feuille de donnée
- Open innovation, Web 2.0
- Données volumineuses et Big data
- Ontologies et Web sémantique
- Intelligence collective

Références :

Bootz J.P. et Schenk, E (2009) « Comment gérer les experts au sein et en dehors des communautés ? », in J.P. Bootz et F. Kern (éds.), *Les communautés en pratique*, Paris : Editions Hermès.

Brassac, C. (2008) « L'acquisition de savoirs comme activité située et distribuée ». Actes du 1er Colloque GeCSO, ESC Troyes.

Coulet, J.-C. (2011) « La notion de compétence : un modèle pour décrire, évaluer et développer les compétences », *Le Travail Humain*, Vol. 74, n°1, 1-30.

Damanpour, Fariborz (1991), « Organizational Innovation: A Meta-Analysis of Effects of Determinants and Moderators », *Academy of Management Journal*, Vol. 34, No. 3, p.555-590.

Ermine, J.L. (2008) *Management et ingénierie des connaissances, modèles et méthodes*, Hermès Science Publications.

Gadille, M et Machado, J (2012) « Multilevel effects of a method of expert's knowledge transfer », *The Journal of Information and Knowledge Management Systems*, Vol 42, n°3-4, 350-364.

Jacquier-Roux, V et Paraponaris, C. (2011) « L'objectif de l'internationalisation de la R&D des firmes : de la circulation au partage de connaissances tacites situées », *Management International*, Volume 16, n°1, 75-83.

Lievre P. et G. Rix-Lievre (2012), « La dimension 'tacite' des connaissances expérientielles : une mise en perspective théorique et méthodologique », *Management International*, Vol. 16, n°2, 70-88.

Rogalski J. (2004), *La didactique professionnelle : une alternative aux approches de « cognition située » et « cognitiviste » en psychologie des acquisitions*, @ctivites, 1, 2, 103-120. <http://www.activites.org/v1n2/Rogalski.pdf>.

Tzeng C-H. (2009), « A review of contemporary innovation literature: A Schumpeterian perspective », *Innovation: management, policy and practice*, Vol. 11, p. 373-394.

Wannenmacher, D (2010) « Le partage de connaissances tacites : l'importance de l'interaction in situ », Actes du 3ème Colloque GeCSO Gestion des Connaissances, Université de Strasbourg.

Comité d'organisation

Redouane Barzi

Jean-Louis Ermine

Mourad Oubrich

Claude Paraponaris

Nada Rih

Comité scientifique

Alain Antoine (Université de Lorraine)

Redouane Barzi (Vice Président Research & Studies CIEMS - Rabat)

Guillaume Blum (UQAM – Montréal)

Jean Philippe Bootz (BETA – Université de Strasbourg)

Danièle Chauvel (Skema – Nice Sophia Antipolis)

Mehran Ebrahimi (UQAM – Montréal)

Jean-Louis Ermine (Président AGeCSO, Mines Télécom, Evry)

Martine Gadille (Lest CNRS, France)

Benoît Le Blanc (Ecole Nationale Supérieure de Cognitique, Bordeaux)

Pascal Lièvre (Université de Clermont-Ferrand, Délégué Scientifique AGeCSO)

Mourad Oubrich (Président CIEMS, Rabat)

Bertrand Pauget (EBS Paris)

Claude Paraponaris (Université Paris Est, Délégué des Ateliers AGeCSO)

Gilda Simoni (Université Paris Ouest- Nanterre)

Eric Schenk (BETA - INSA Strasbourg)

Vincent Ribiere (Université de Bangkok)

Delphine Wannemacher (Université de Lorraine)

Les meilleurs papiers, sélectionnés par le comité scientifique, se verront proposer une publication dans la revue Journal of Knowledge Management ou la Revue Française de Gestion

Dates importantes

- Intentions de communication : 31 Juillet 2013
- Envoi des communications : 25 Aout 2013
- Retour des évaluations du comité scientifique : 15 Septembre 2013
- Retour des papiers finalisés : 29 Septembre 2013
- Workshop : 11 Octobre 2013

Les propositions de communication sont à envoyer à :

gci@ciems.ma

Les intentions de communication comporteront les informations suivantes :

- Le nom et prénom du (des) auteur(s)
- Les titres, fonctions, institutions de chacun des auteurs
- Les coordonnées (adresse postale, téléphone, email)
- Un résumé d'une page
- des groupes d'auteur peuvent proposer des communications sous forme d'ateliers

Inscription

Avant le 20 Septembre 2013

Industriel : 1 500 MAD (150 Euros)

Enseignant Chercheur / Chercheur : 1000 MAD (100 Euros)

Etudiant : 500 MAD (50 Euros)

Après le 20 Septembre 2013

Industriel : 2000 MAD (200 Euros)

Enseignant Chercheur / Chercheur: 1500 MAD (150 Euros)

Etudiant : 1000 MAD (100 Euros)

Mode de paiement

- Par chèque : le chèque doit être mis à l'ordre du Centre en Intelligence Economique et Management Stratégique
- En espèce : au bureau du CIEMS
- Par virement :

Numéro de compte: 181 810 21116 44981600007 88

Nom du bénéficiaire : CIEMS

Nom de la banque : Banque Populaire

Swift code : BCP OMAMC

Adresse de la banque : Banque Populaire de Rabat – Kenitra, Agence El Fath, Rabat, Maroc

NB : Les personnes résidant hors du Maroc sont invitées à procéder à un règlement par virement bancaire.

Format du papier final:

Les communications sont acceptées en français ou en anglais.

Le texte doit respecter les caractéristiques suivantes :

1. Le texte ne doit pas excéder une vingtaine de pages, avec un interligne simple et une police Times New Roman à 12 points.

2. La page de garde de l'article comportera:

- le titre de l'article,
- un résumé (voir le point ci-dessous)
- 5 mots-clés.

3. Le résumé doit inclure : (a) la question de recherche, (b) l'approche méthodologique retenue, (c) la contribution théorique apportée, (d) la pertinence de la recherche et les implications pratiques ;

4. Le texte doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire. Les citations seront saisies entre guillemets. Les références bibliographiques en fin de phrase et celles-ci seront saisies en majuscule (1^{ere} lettre) puis minuscule (pour les autres lettres). Si un mot doit être mis en évidence, il le sera en italique.

5. Dans son introduction, l'article doit expliquer, à l'intention de l'ensemble des lecteurs, l'intérêt de celui-ci. La conclusion résume clairement les résultats et implications. L'essentiel du texte doit être consacré à l'apport original de l'article.

6. Le fichier de la présentation est en format de fichier document Microsoft WORD

7. A la suite de l'article, on fera successivement apparaître :

- les références bibliographiques

- les éventuelles annexes désignées par des lettres A, B, etc.

8. Les références bibliographiques seront présentées comme suit:

- Dans le texte

Les citations de référence apparaîtront entre parenthèses avec le nom et la date de parution. Dans le cas d'un nombre de coauteurs supérieur à trois, on utilisera la mention "et al." après le nom du premier auteur.

- La bibliographie :

Article :

Zahra S.A. et G. George (2002), « Absorptive capacity: a Review, reconceptualization and extension », *Academy of Management*, vol. 27: (2), pp. 185-203.

Ouvrages :

Porter P. (2000), « Choix stratégique et concurrence », Ed. Economica.

Actes de colloque :

Il faut indiquer dans l'ordre la liste des auteurs incluant l'initial des prénoms, suivie de l'année de publication, du titre de l'article, de l'intitulé du colloque.

Contact :

Email : gci@ciems.ma

Téléphone : 00 212 53 80 02 773 / 832

Site Web Workshop GCI : www.ciems.ma/workshop/gci.html